

LA CHARENTE UNIE ET PRÊTE À ACCUEILLIR LA BASE LOGISTIQUE INTERMARCHÉ À ROULLET SAINT-ESTÈPHE

Depuis début 2017, les collectivités et acteurs économiques de Charente ont uni leurs efforts (Etat, GrandAngoulême, Conseil départemental de Charente, CCI, Union patronale) et ainsi démontré leur mobilisation pour accueillir la nouvelle base logistique d'Intermarché sur le territoire de GrandAngoulême, à Roullet-Saint-Estèphe.

Le groupe Intermarché travaille depuis plusieurs mois sur l'implantation d'une nouvelle base logistique en Nouvelle Aquitaine. Parmi les deux projets étudiés, l'ancienne plateforme COSEA située sur la commune de Roullet-Saint-Estèphe a donc fait l'objet d'un travail très important entre tous les acteurs du territoire.

En accord avec le groupe Intermarché, aucune communication n'avait été engagée.

Aujourd'hui, lors de la conférence de presse consacrée à cette implantation, les principaux acteurs du dossier se sont exprimés pour détailler tous les dispositifs entrepris afin de favoriser ce projet :

Sur le plan de l'urbanisme

Toutes les démarches ont été faites pour qu'il y ait une mise en compatibilité de ce projet avec le PLU de Roullet. A noter que ce projet défend les principes d'un développement urbain respectueux de l'environnement car il viendra s'implanter sur une zone qui a été artificialisée, sans consommer donc de zone agricole ou naturelle.

Jean-François Dauré, président de GrandAngoulême : «Toutes les démarches ont été faites pour la mise en conformité du projet avec le PLU de Roullet. On ne consomme pas de terre agricole ou naturelle dans ce projet. Le projet d'Intermarché pourra démarrer dès que la décisions sera prise car tous les éléments ont été anticipés depuis plus d'un an. »

Sur le plan des réseaux et l'accessibilité

Grandangoulême s'est engagé à assurer le raccordement au niveau de l'assainissement et de la fibre. La mise à 2X2 voies de la RN 10 vers Bordeaux et l'aménagement de la sortie vers Cognac sont des atouts indéniables. Une réflexion pourrait être menée pour développer une station de gaz naturel à proximité.

CONTACT

William DENIZET

Directeur de la communication de GrandAngoulême

05 45 93 08 37 • 06 46 73 88 56

w.denizet@grandangouleme.fr



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 23 février 2018

Sur l'emploi et la mobilité des salariés

L'enjeu est fort et essentiel. Les 270 emplois du territoire doivent rester et GrandAngoulême propose un accompagnement sur la formation, la mobilité des salariés et aussi de celle des conjoints.

Philippe Sutre, président de l'Union patronale : « Nous jouerons tout notre rôle, notamment au niveau de l'emploi du conjoint. »

En conclusion, un territoire uni et prêt pour accueillir ce projet :

Pierre N'Gahane, préfet de Charente : « Je confirme l'engagement de tous les partenaires dont l'Etat pour l'aboutissement de ce projet. »

François Bonneau, président du département de la Charente « On se réjouit que toutes les forces du territoire se rejoignent pour défendre le projet. Très sincèrement, quand on voit ce projet, on ne voit que des points forts. »

Alain Lebreton, président de la CCI « C'est un dossier qui n'a que des avantages. C'est un dossier que l'on appuie de toutes nos forces. »

Vous trouverez ci-après en annexe le courrier adressé à tous les adhérents du groupe Intermarché

CONTACT

William DENIZET

Directeur de la communication de GrandAngoulême

05 45 93 08 37 • 06 46 73 88 56

w.denizet@grandangouleme.fr



Angoulême, le

Mesdames, Messieurs,

Comme vous le savez, le groupe Intermarché travaille depuis plusieurs mois sur l'implantation d'une nouvelle base logistique en Nouvelle Aquitaine. Parmi les deux projets étudiés, il y a l'ancienne plateforme COSEA située sur la commune de Rouillet-Saint-Estèphe et un autre projet sur la commune de Limalonges (Deux-Sèvres).

L'ensemble des services et acteurs concernés du territoire ont accompagné les équipes d'Intermarché afin que le dossier Charentais soit le plus ambitieux et pertinent possible. Aussi, en accord avec le groupe Intermarché, aucune communication n'avait été engagée. Respectueux de leur demande, nous avons tenu cette position. Toutefois, il nous a semblé important et en accord avec nos interlocuteurs de faire état d'une volonté de tout un territoire pour que le projet Charentais soit choisi.

La conférence de presse qui s'est tenue le vendredi 23 février a prouvé toute notre détermination à défendre nos chances.

Aussi, il nous a semblé important de vous adresser ce courrier directement. Car vous êtes acteurs de ce projet et du choix qui va intervenir. Il nous semblait important de vous faire passer cette envie collective de défendre les 270 emplois présents mais surtout que la Charente soit choisie pour l'implantation de cette base.

Ainsi, le travail mené depuis plusieurs mois permet d'affirmer aujourd'hui que tout est prêt pour que le projet se lance dès cette année. Toutes les démarches ont été faites sur le plan de l'urbanisme et le GrandAngoulême s'est engagé à assurer le raccordement au niveau de l'assainissement et de la fibre. La mise à 2X2 voies de la RN 10 vers Bordeaux et l'aménagement de la sortie vers Cognac sont des atouts indéniables.

Sur l'emploi et la mobilité des salariés, nous avons proposé un accompagnement sur la formation, la mobilité des salariés et aussi de celle des conjoints.

Aussi, un tel projet permettrait d'ouvrir de nouvelles pistes de collaboration. Le GrandAngoulême est un territoire dynamique sur le plan des activités et de la population. C'est une opportunité pour développer des partenariats étroits avec les acteurs du groupe Intermarché présents sur le territoire.

Il est évident que la perte de ce projet pour la Charente et le GrandAngoulême aurait des incidences dramatiques pour notre bassin et les 270 emplois qui y seraient supprimés.

La mobilisation de toutes et tous sera déterminante dans les semaines à venir. Nous tenions à vous faire partager notre volonté de défendre les chances de la Charente dans ce dossier.

Comptant sur votre soutien,

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sincères salutations.

Le Député de la Charente,

Le Président du Département de la Charente,

Thomas MESNIER

François BONNEAU

Monsieur le Président GrandAngoulême,

Monsieur le Maire d'Angoulême,

Jean-François DAURÉ

Xavier BONNEFONT

Monsieur le Maire de Roulet St Estèphe,

Monsieur le Président de l'Union Patronale,

Gérard ROY

Philippe SUTRE

Monsieur le Vice-Président de la CCI Charente

Alain LEBRET